

M. MACDONALD: On a affirmé que 15 p. 100 des actions ordinaires du Canadian-Northern seraient placées entre les mains de fiduciaires qui interviendraient suivant que l'intérêt du pays pourrait l'exiger.

M. BORDEN: Sur quoi l'honorable député se fonde-t-il pour dire que cette affirmation émane d'un membre du Gouvernement, ou...

M. MACDONALD: Eh bien, monsieur l'Orateur, s'il faut maintenant...

M. BORDEN: Quelqu'un l'a prétendu à la Chambre et on l'a contredit. L'honorable député revient maintenant à la charge. Je lui demande sur quoi il fonde sa prétention.

M. MACDONALD: Je le dis parce que des journaux très amis du Gouvernement y ont donné cours.

M. BORDEN: Quels sont ces journaux?

M. MACDONALD: Le "Citizen" d'Ottawa, entre autres (*Exclamations*). Aussi le "Star" de Montréal.

M. BORDEN: Je déclare à mon honorable ami, ce que j'ai déjà déclaré en cette enceinte, qu'il est absolument inexact que pareille affirmation ait émané du Gouvernement ou de quelqu'un chargé de l'interpréter: rien ne le justifie de le prétendre.

M. MACDONALD: Alors, il serait fort intéressant de savoir quelle mesure le premier ministre a prise pour la sauvegarde de ce Gouvernement qui communique aux organes reconnus du parti, à propos d'importantes questions d'administration publique, des déclarations qui sont reconnues subseqüemment être exactes pour une partie et inexactes pour une autre partie?

M. BORDEN: Je tiens à dire que c'est encore là une affirmation sans fondement.

M. MACDONALD: Le Premier ministre prétend-il que, si je lis dans un organe du Gouvernement une affirmation relative à une question d'administration publique, où les grandes lignes de certaines mesures se trouvent indiquées, je dois regarder ces constatations comme étant inexactes et imaginées de toutes pièces?

M. BORDEN: Dans la mesure où les faits y sont fausement représentés, ces constatations n'émanent pas du Gouvernement, ni d'aucune personne s'y rattachant.

Plusieurs DEPUTES: Très bien! très bien!

[M. Macdonald.]

M. MACDONALD: On conçoit facilement que nombre de ces honorables députés qui n'ont jamais pris connaissance de ce traité applaudissent à cette déclaration tapageuse de leur leader; je dis bien, monsieur le président, cette déclaration tapageuse de leur leader. Nous saurons désormais à quoi nous en tenir. Ci-après, lorsque nous lirons dans un organe du Gouvernement l'expression de certaines vues, ou l'esquisse d'un certain programme du ministère, nous nous rendrons compte qu'aucun ministre n'en est l'auteur. A qui faut-il attribuer, par exemple, l'annonce parue dans les organes du Gouvernement de samedi ou lundi dernier, de la déclaration émanant du ministre des Finances, suivant laquelle la Chambre, l'an dernier, n'aurait pas été déçue relativement aux 7 millions? Est-ce tombé du ciel? Et cette annonce relative au Canadian-Northern et à ces 15 p. 100 d'actions, où a-t-elle pris naissance?

Le premier ministre veut-il donner à entendre qu'il se trouve dans la tribune de la presse quelque jeune correspondant à l'imagination tellement vive, et aux connaissances tellement vastes, qu'il lit presque tout ce qui se passe dans le cerveau des ministres et sait deviner à peu de chose près quelle ligne de conduite ils vont adopter sur une question donnée. Telle est la situation, apparemment, dans laquelle il voudrait nous faire croire que le Gouvernement se trouve. On a certainement tenté de préjuger l'opinion publique à l'égard de cette question au moyen de constatations comme celles que je viens de dire. Si le premier ministre n'en est pas responsable, il doit y avoir quelqu'un des organisateurs de son parti qui l'est. On a répandu par tout le pays la nouvelle que le capital social du Nord-Canadien allait être réduit à 100 millions par le Gouvernement actuel. J'imagine que cette déclaration n'est pas, elle non plus, de source officielle, et aucun ministre n'a autorisé les organes du ministère à la publier. Allons donc, cette affirmation a été réitérée par d'honorables députés de la droite qui n'ont jamais pris connaissance de la convention, je conjecture qu'il s'en trouve encore, et ils ne se gêneront pas pour affirmer sur les tréteaux publics que le Gouvernement a réussi à réduire à 100 millions le capital social du Nord-Canadien, bien que, de fait, il l'ait augmenté de 48 millions. Cette déclaration, j'imagine, n'avait pas de caractère officiel, mais il n'est pas un seul organe du parti conservateur d'une extré-